

# TRACES DE MÉMOIRE

n° 05  
Septembre  
2012

BELGIQUE - BELGIË  
P.P.  
BRUXELLES X  
1/9464

## PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION  
« MÉMOIRE D'AUSCHWITZ » ASBL



| TRIMESTRIEL N°5 | JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2012  
| BUREAU DE DÉPÔT : BRUXELLES X | N° AGRÉGATION P 801056

### SOMMAIRE

#### ACTUALITÉ

Entre Holocauste  
et droits de l'homme.  
Les activités éducatives  
à *Kazerne Dossin* p.2

Relais de mémoire p.6

#### INTERROGATION

Broder une Histoire :  
*Le rapport de Brodeck*  
de Philippe Claudel p.7

Application pédagogique p.11

#### APPROFONDISSEMENT

Leonardo Conti et ses  
rapports avec les médecins  
belges pendant la Seconde  
Guerre mondiale p.13

Application pédagogique p.16

VARIAS p.18



© awg architecten

### ACTUALITÉ

## Entre Holocauste et droits de l'homme Les activités éducatives à *Kazerne Dossin*

— Le nouveau musée *Kazerne Dossin* se prépare à ouvrir  
ses portes au public.

→ Lire page 2

## ENTRE HOLOCAUSTE ET DROITS DE L'HOMME

# Les activités éducatives à *Kazerne Dossin*

— L'inauguration du nouveau musée *Kazerne Dossin* est prévue pour décembre 2012. En tant que responsable du service éducatif du musée, Marjan Verplancke présente les enjeux du nouveau projet et les activités prévues.

« **C**e musée peut être considéré comme 'réussi' dans la mesure où il parviendra à transmettre au visiteur une compréhension durable des possibilités qu'a l'individu d'agir dans le contexte d'une société déraillée, explicitant que face à une masse militante, il faut toujours chercher les marges qui permettent de dire "non" ! »<sup>1</sup> (Le curateur Herman Van Goethem dans sa note conceptuelle)

Natan Ramet avait 17 ans quand il fut enfermé avec des milliers d'autres dans la caserne Dossin à Malines, d'où il fut déporté vers une mort certaine. Il a survécu, contrariant ainsi les visées nazies. En 1996, il a célébré son 70<sup>e</sup> anniversaire et il a ouvert, dans ce qui fut l'antichambre de sa déportation, le Musée juif de la Déportation et de la Résistance. Personne ne pouvait soupçonner alors à quel point cette initiative modeste prendrait son envol. Le site est rapidement devenu un musée très

fréquenté. Ce sont surtout les enseignants qui ont fortement apprécié l'exposition chronologique sommaire, qui pouvait servir d'outil didactique pour leurs cours sur la persécution des Juifs. Le succès inespéré a toutefois aussi entraîné certains inconvénients : le nombre réduit des effectifs du personnel et l'infrastructure limitée ne suffisaient pas à accueillir convenablement la foule de visiteurs fidèles revenant chaque année.

Voilà pourquoi les autorités flamandes ont décidé en 2001 d'étendre ce petit musée. Sont projetés dès cette date un nouveau bâtiment prestigieux, une extension considérable des effectifs du personnel et un élargissement au niveau du contenu. Le vieil espace muséal dans la caserne Dossin serait transformé en un Mémorial, rappel permanent des milliers de personnes déportées à partir de Malines et assassinées dans des conditions effroyables. Un bâtiment flambant neuf érigé face à l'ancienne caserne, conçu par l'architecte bOb Van Reeth, abriterait l'exposition historique permanente sur la persécution raciale en Belgique.

Ce projet aujourd'hui mené à bien, nous voici arrivés à la veille de l'ouverture

de « *Kazerne Dossin. Mémorial, Musée et Centre de Documentation sur l'Holocauste et les Droits de l'Homme* ». Il est donc temps de lever quelque peu le voile sur ce que ce projet nous apportera.

### Mission

Les autorités flamandes ont explicitement demandé à *Kazerne Dossin* d'insérer l'histoire de la Shoah en Belgique dans le contexte plus large des droits de l'homme. Cela implique que le fonctionnement éducatif de *Kazerne Dossin* se trouve actuellement au confluent de l'éducation à la Shoah et de celle aux droits de l'homme. Au sein du volet sur la Shoah, le nouveau parcours tente de fournir un cadre historique et éthique concernant la persécution raciale pendant la Seconde Guerre mondiale. Le volet sur les droits de l'homme, par contre, ne part pas nécessairement du passé, mais cherche des points de repère concrets dans l'actualité et dans le vécu quotidien du public ciblé, le but étant de sensibiliser ce dernier à l'importance des droits humains, non seulement dans des contextes extrêmes, mais aussi dans des contextes moins exceptionnels.

### Pièges possibles et choix stratégiques

L'association de l'éducation à la Shoah et de l'éducation aux droits de l'homme est cependant loin d'être évidente. De nombreux pièges se présentent, qu'il est parfois difficile d'esquiver.



**Il y a le danger latent, mais très réel, de la banalisation du génocide juif, si singulier, avec d'autres formes de violations des droits de l'homme, uniques à leur façon ou parfois moins extrêmes, ne saurait suggérer qu'ils sont interchangeables.**

Tout d'abord, notre propre spécialisation pose un certain nombre de problèmes. D'une part, il semble logique que les autorités s'adressent à un musée sur l'Holocauste quand il s'agit de parler de violations massives des droits de l'homme. En fin de compte, les musées sur l'Holocauste sont souvent les vecteurs principaux de la recherche et de l'éducation concernant l'une des violations les plus extrêmes des droits de l'homme que le monde ait jamais connues. D'autre part, l'on perd parfois de vue que, étant donné le domaine très spécifique dans lequel travaillent ces musées, il leur manque l'expertise, le personnel et la documentation nécessaires pour se profiler soudainement comme des spécialistes

d'autres génocides tout aussi complexes.

Par ailleurs, on se heurte à la question de savoir comment l'on pourrait sélectionner les violations massives qui « mériteraient » une place dans le musée. Pourquoi le Darfour mais non le Kosovo, par exemple ? Quelle attitude adopter face à ce problème de choix ?

En troisième lieu, il y a le danger latent, mais très réel, de la banalisation du génocide juif, si singulier, avec d'autres formes de violations des droits de l'homme, uniques à leur façon ou parfois moins extrêmes, ne saurait suggérer qu'ils sont interchangeables.

Sous l'impulsion du curateur Herman Van Goethem, le nouveau musée affronte ces difficultés.

Hormis l'étude minutieuse de l'Holocauste, le choix ne s'est pas porté sur l'approfondissement d'autres cas de violation des droits de l'homme. Par contre, il sera bel et bien possible d'utiliser l'expertise dont dispose le musée en matière de recherche sur l'éducation à la Shoah pour élaborer des cadres analytiques pouvant servir à l'étude d'autres violations des droits de l'homme. Plus concrètement, les recherches porteront sur les mécanismes sous-jacents au

fait génocidaire, notamment la discrimination et la violence de masse, afin d'examiner comment ces facteurs jouent aussi un rôle dans d'autres situations, même si celles-ci ne conduisent pas forcément à la mise à mort des victimes.

En se focalisant sur ces deux mécanismes sous-jacents, il devrait être possible d'éviter les trois pièges susmentionnés. Ce concept n'impose pas l'ambition de développer une expertise de premier plan sur d'autres formes de violence de masse. En outre, il permet d'éviter la mise en place d'un 'canon' des violations des droits de l'homme. Finalement, l'analyse des mécanismes sous-jacents permet de comparer les processus entre eux, sans juxtaposer les différentes souffrances endurées. Car quel est le lien entre le débat actuel sur la migration et la situation de la communauté juive d'avant guerre, sinon qu'on y trouve des processus sociologiques semblables ? Autrefois comme maintenant, il s'agit d'un groupe de personnes considérées comme « l'autre » absolu, comme un groupe pour lequel nous ne devons plus assumer de responsabilité humaine. Il va de soi que les

Suite p.4 →

(1) Van Goethem, H., *Kazerne Dossin : Mémorial, Musée et Centre de Documentation sur l'Holocauste et les Droits de l'Homme*, <http://www.kazernedossin.be/fr/content/note-conceptuelle>. La version finale de ce document sera publiée au moment de l'ouverture du musée.

→ Suite de la p.3

deux situations ne sont pas comparables. Mais dans les deux cas, il faut dénoncer les mécanismes sous-jacents et toujours actuels que sont la xénophobie et l'exclusion.

### L'importance de l'actualisation

Bien qu'il s'agisse d'un équilibre précaire, nous sommes convaincus que l'actualisation de l'histoire des persécutions raciales dans un contexte éducatif a une grande valeur, et cela pour différentes raisons.

En premier lieu, l'éducation mémorielle concernant l'Holocauste ne s'est pas simplifiée ces dernières décennies. Les éducateurs qui enseignaient la Shoah il y a vingt ans pouvaient transmettre un message clair et univoque : « Ne votez pas pour l'extrême-droite ». Depuis lors, force est de constater que même notre démocratie ne garantit pas une société solidaire et non violente. Il ne suffit pas (ou plus) d'influencer le comportement électoral. L'objectif de l'éducation mémorielle est d'ores et déjà d'obtenir une attitude individuelle d'ouverture, de respect actif, de responsabilité et de sens critique. Le curateur Herman Van Goethem parle à ce sujet de « la recherche des marges qui permettent de dire "non" contre la masse militante ».

« *Genocide does not start as a genocide* » : cette thèse semble être une évidence. Toutefois, elle offre un deuxième argument pour ne pas se limiter à l'étude du génocide proprement dit, mais pour inclure également toutes les étapes qui le précèdent, à petite et à grande échelle. Il ne suffit pas que les élèves soient capables de distinguer un 'véritable' génocide d'un conflit armé ou d'un massacre. Il est plus important qu'ils apprennent à reconnaître les germes latents de la violence collective, chez autrui mais aussi chez eux-mêmes.

L'éducation à l'Holocauste doit fusionner avec l'éducation aux droits de



↑ Le nouveau musée et l'ancienne caserne.

l'homme pour une troisième raison encore : les enseignants, les équipes éducatives et les accompagnateurs des enseignants en sont demandeurs. Pourquoi ? Nos classes sont différentes de celles d'il y a une vingtaine d'années. Les victimes de différentes violations des droits de l'homme et leurs enfants vivent aujourd'hui parmi nous. En classe, ces élèves posent des questions : « Pourquoi devons-nous étudier l'histoire du nazisme tandis que notre propre famille a été exterminée, en Tchétchénie, au Kosovo, au Rwanda ou au Darfour ? ».

À ces arguments s'ajoute la globalisation actuelle des informations. La presse, les médias et les moyens de communications modernes font en sorte que nous sommes informés de massacres éloignés dans l'espace. Ici aussi, les élèves posent des questions : « Pourquoi faut-il étudier une guerre qui a eu lieu il y a 70 ans ? Pourquoi ne pas parler des conflits actuels ? ».

Voilà pourquoi, en Belgique, les compétences terminales et les *eindtermen* imposés par les ministres de l'éducation des communautés respectives sont formulés en ce sens. L'apprentissage du passé néces-

site en effet une actualisation de l'histoire. En reliant l'éducation à l'Holocauste avec celle aux droits de l'homme, nous répondons donc à une demande concrète émanant tant du sommet que de la base de notre système éducatif.

### Approche

Le fonctionnement éducatif de *Kazerne Dossin* est basé sur quelques principes-clés. Au niveau du contenu, il s'inspire de la mission de *Kazerne Dossin* :

« *Kazerne Dossin prend pour point de départ le récit historique de la persécution des Juifs et de l'Holocauste en relation avec le cas belge, pour analyser les phénomènes actuels de racisme et d'exclusion de groupes de population et la discrimination en raison de l'origine, la croyance, la conviction, la couleur de peau, le sexe, l'orientation sexuelle.*

*Kazerne Dossin souhaite également analyser la violence de groupe en société, comme une étape possible vers les génocides.*

*Ainsi appréhendé, ce musée conduit de façon fondamentale à un projet éducatif citoyen où la citoyenneté, les valeurs démocratiques et la défense des libertés individuelles occupent une place centrale.* »

cratiques et la défense des libertés individuelles occupent une place centrale. »

Cette mission articule une double visée, selon laquelle tous nos projets se focalisent d'une part sur la discrimination et l'exclusion, et d'autre part, sur la violence de masse et les mécanismes avec lesquels celle-ci va de pair.

Il va de soi que le fonctionnement éducatif de *Kazerne Dossin* est également conforme aux avis formulés par le Comité spécial pour l'éducation à la mémoire. Dans toutes nos activités, nous poursuivons les trois objectifs de base définis dans ces avis, c'est-à-dire le savoir et la compréhension, l'empathie et l'engagement, l'action et la réflexion.

En deuxième lieu, il nous paraît crucial qu'une visite à *Kazerne Dossin* ne soit pas considérée comme un *one shot* ou un événement isolé. Il serait utopique de croire qu'une seule visite de musée puisse servir de vaccin contre le racisme. Voilà pourquoi il est important que la visite soit préparée et s'intègre dans un trajet d'apprentissage plus développé. Pour cette raison, nous offrons toujours deux leçons introductives et une tâche d'intégration ou de réflexion. Bien entendu, nous sommes conscients du fait qu'il faudrait aller plus loin encore, mais ce suivi n'est pas uniquement de notre ressort. Il serait en effet indiqué d'intégrer les objectifs de l'éducation mémorielle, tout comme les autres objectifs relevant des compétences transversales, dans la culture quotidienne de l'école, et de les rappeler tout au long de la scolarité de l'élève.

En troisième lieu, nous nous proposons consciemment d'offrir dans notre matériel tant la perspective des « victimes » que celle des « bourreaux » et celle des « témoins ». Cette combinaison n'implique nullement que l'histoire des victimes passe au second plan. Mais il va de soi que l'étude du point de vue des bourreaux et des témoins permet d'approfondir notre compréhension des dynamiques psychosociales incitant des groupes à la violence



↑ Arrivée de prisonniers dans la cour intérieure de la caserne Dossin, 1942.

de masse, et qu'elle nous fournit ainsi une clé permettant de reconnaître ces processus dans la société actuelle.

Finalement, nous visons un public bien spécifique. Nous nous adressons en priorité aux élèves des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de l'enseignement secondaire. Par ailleurs, un programme adapté aux cours généraux de l'enseignement professionnel sera également disponible, ainsi qu'un programme éducatif pour des élèves plus jeunes.

### Offre

*Kazerne Dossin* maintiendra l'offre de visites guidées. Une équipe de soixante guides motivés ayant suivi une formation intensive sera à votre disposition pour des visites guidées de l'exposition permanente. Les modalités de la visite ont été revues et

celle-ci misera désormais pleinement sur l'interaction avec les élèves. En outre, nous encourageons vivement les professeurs à utiliser le matériel offert afin de préparer en classe la visite de manière approfondie.

Le concept des droits de l'homme, qui apparaît dans l'exposition des faits historiques dans le but d'interpeller le visiteur, mais qui n'y est nullement traité de façon exhaustive, sera approfondi dans une série de dossiers éducatifs. Les mécanismes de la discrimination et de la violence de masse y seront traités en priorité. Les groupes qui envisagent une visite à *Kazerne Dossin* pourront choisir entre différents thèmes précis tels que « Roms et Sinti », « Fuir », « Bourreaux et témoins », « Propagande » ou « Droits de l'homme et non-discrimination ».

Suite p.6 →

→ Suite de la p.5

tion ». Ici encore, nous offrirons du matériel permettant de travailler en classe le thème choisi, en guise de préparation. La visite à *Kazerne Dossin* sera en plus enrichie d'un atelier dans le centre d'apprentissage ouvert.

### En guise de conclusion

L'éclat qui ira de pair avec l'ouverture solennelle de ce projet au public ne saurait faire oublier que pour notre regretté président Natan Ramet, mais aussi pour son épouse chérie, ses enfants et ses petits-enfants, la cour intérieure de la caserne Dossin évoque qu'une seule association : celle de la profonde humiliation de Judka Ramet devant son fils de 17 ans. Une humiliation qui s'est finalement révélée n'être qu'une étape dans la destruction en masse de 25 000 hommes, femmes et enfants innocents. ■

**Marjan Verplancke,**

Responsable du service éducatif à Kazerne Dossin

Traduction : Stijn Verleyen

### EN PRATIQUE

— Kazerne Dossin ouvre ses portes début décembre. Des visites en groupes sont possibles à partir de janvier 2013. Les ateliers thématiques démarrent en mars 2013.

— Réservations : Tél. 015/290660 ou [info@kazernedossin.be](mailto:info@kazernedossin.be)



Passage de témoin (2 mai 2012). Enregistrement à Malines des noms des déportés du transport XXVI par les élèves du Collège Saint-Guibert de Gembloux en présence de Paul Sobol, déporté avec sa famille via ce convoi.



## Relais de mémoire

— **Redoutant par-dessus tout un anéantissement – délibéré ou non – de la mémoire de la Shoah,** J.-M. Lustiger<sup>1</sup> criait gare en 1989 : « Il ne faut pas que l'innommable devienne l'innommé »<sup>2</sup>.

**P**rès d'un quart de siècle après cet avertissement, force est de constater que l'entreprise révisionniste ou négationniste n'a pas atteint sa cible. En Europe et de par le monde, de nombreux projets ont à cœur de transmettre aux nouvelles générations l'« innommable ».

Avec le projet *Kazerne Dossin*, l'initiative de la Communauté flamande est à ce titre exemplaire. Outre les aspects proprement pédagogiques (présentés par Marjan Verplancke ci-dessus) qui devraient idéalement être abordés dans les écoles en interdisciplinarité, *Kazerne Dossin* permettra un moment d'intériorité aux classes le souhaitant. En effet, à quelques dizaines de mètres du nouveau musée, là où se situait l'ancien Musée de la Déportation et de la Résistance – lieu véritable de l'ancienne caserne Dossin, antichambre de la déportation – prendra place un mémorial où pourront se rendre les classes. Dans ces locaux seront diffusés en boucle les noms, prénoms et âges des quelque 25 484 Juifs et 351 Tsiganes<sup>3</sup> déportés de force au départ de la Belgique.

Enregistrées patiemment – souvent avec beaucoup d'émotion – tout au long de l'année scolaire 2011-2012 dans le cadre du projet « Nommer les Noms »<sup>4</sup> par plusieurs dizaines de jeunes rhétoriciens issus de différentes écoles du royaume, ces listes interminables de noms devraient davantage (re)donner « vie » à la déportation tout en suscitant d'inévitables questions. Grâce à l'engagement de tous ces jeunes dans ce projet, l'« innommé » n'est donc pas à l'ordre du jour de la génération présente.

Plus que jamais, n'est-il pas maintenant du devoir des éducateurs et des enseignants à mesurer l'importance des enjeux, entre histoire et mémoire de la Shoah ? ■

**Éric B. Lauwers,**

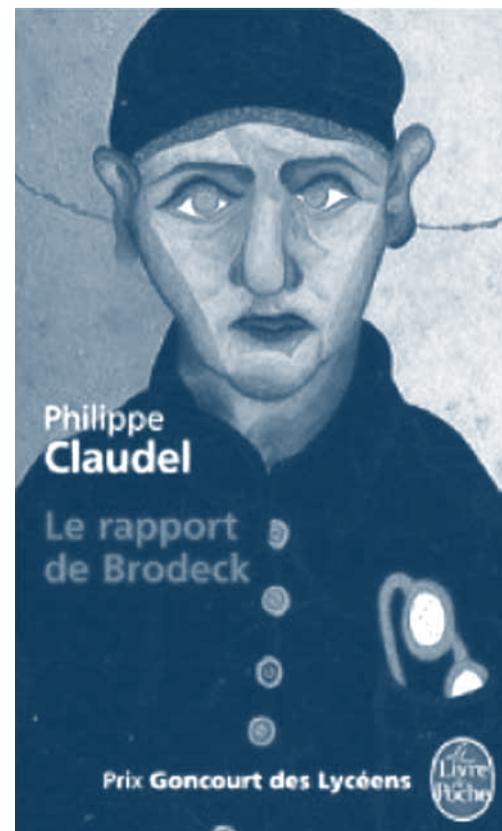
Professeur au Collège Saint-Guibert Gembloux

(1) Aron Jean-Marie Lustiger (1926-2007) : né à Paris dans une famille juive pratiquante d'origine polonaise, il se convertit au catholicisme au début de la Seconde Guerre mondiale au grand désarroi de son père (sa maman déportée à Auschwitz y perd la vie au cours de l'année 1943). Ordonné prêtre en 1954, il gravit les échelons de l'Église catholique pour devenir archevêque de Paris en 1981, puis cardinal deux ans plus tard. Il est élu à l'Académie française en 1995. Artisan du rapprochement entre la communauté juive et les autorités romaines, il épaulera Jean-Paul II et ensuite Benoît XVI dans cette tâche titanesque.

(2) Contribution de J.-M. Lustiger au livre *Auschwitz-Birkenau « que l'innommable ne devienne pas l'innommé »* (Paris, Criterion, 1990). Texte paru dans *Le Monde*, 29.8.1989, disponible dans Cardinal J.-M. Lustiger, *Dieu merci, les droits de l'homme*, Paris, Presses-Pocket, 1992, p. 251-257. Pour un accès en ligne : [http://www.institutlustiger.fr/documents/OC/JML\\_1989\\_Auschwitz\\_Birkenau\\_Que\\_l\\_innommable\\_ne\\_devienn\\_pas\\_l\\_innemme.pdf](http://www.institutlustiger.fr/documents/OC/JML_1989_Auschwitz_Birkenau_Que_l_innommable_ne_devienn_pas_l_innemme.pdf)

(3) Chiffres projet « Nommer les Noms », 2011.

(4) Projet initié par *Kazerne Dossin* et chapeauté par madame Betty Swaab et les professeurs participants.



## BRODER UNE HISTOIRE

# Le Rapport de Brodeck de Philippe Claudel

— **Cet article offre quelques perspectives analytiques** sur le roman *Le Rapport de Brodeck* de Philippe Claudel, un livre qui, à travers des références à la Seconde Guerre mondiale, pose des questions fondamentales sur la culpabilité de l'Homme et sur le rôle de la mémoire.



« Je m'appelle Brodeck et je n'y suis pour rien » (p. 11<sup>1</sup>). C'est ainsi que commence le roman de Philippe Claudel, présenté comme un « rapport » rédigé à la première personne. Le « rapport » dont il est question porte sur le meurtre de l'*Anderer*. Lieu du crime : un village dont le lecteur ignore le nom, où les habitants parlent un dialecte qui tient de l'allemand. Moment du crime : un an après cette guerre que le lecteur présume être la Seconde Guerre mondiale, avec sa purification raciale et ses camps de la mort. En somme, un lieu et un temps suffisamment précis pour interpeller le savoir historique du lecteur, mais suffisamment vagues pour ouvrir les événements à une dimension « universelle ». La victime : l'*Anderer*, un « étranger » de nom inconnu, installé au village depuis trois mois. Les coupables : les hommes du village, effarés par les portraits que l'*Anderer* a dessinés d'eux. Le rapporteur : Brodeck. Ce personnage, vraisemblablement juif, est revenu des camps de la mort et vit au village avec la vieille Fédorine, sa femme Emélia et la petite

Poupchette. Le rapport qu'on lui impose de rédiger est supposé faire « comprendre » et faire « pardonner » le meurtre de l'*Anderer*. Or, l'enquête que mène Brodeck sur cette affaire nous ramène aux événements de la guerre. En marge de son rapport, Brodeck se met dès lors à rédiger un deuxième texte, où il parle de ce qui lui est arrivé avant et pendant sa déportation. Il y montre la responsabilité des villageois mais dévoile aussi certains de ses propres actes de cette époque : aux camps, il a fait honte aux autres détenus en acceptant de se faire traiter comme un chien, et il est coupable d'avoir volé de l'eau à une jeune mère et son enfant. Au début du chapitre 27, Brodeck désigne dès lors le deuxième texte qu'il rédige comme une « confession » ; l'aveu du vol ne se fera cependant que vers la fin du texte.

### Rapport et confession

Malgré le titre du livre, le lecteur s'aperçoit que le texte qu'il a reçu à lire n'est pas le « rapport » proprement dit sur la

mort de l'*Anderer*, mais le deuxième texte que Brodeck rédige à part. Les commentaires de Brodeck portent cependant à croire qu'il existe certains parallèles entre les deux projets d'écriture. D'abord, les textes sont tous les deux rédigés à la première personne. Ensuite, la narration se dote dans l'un et l'autre cas d'une dimension collective. En ce qui concerne le « rapport » proprement dit, cette application étendue du « je » est d'emblée explicitée :

« D'accord, ai-je dit, je vais raconter, je vais essayer, je vous promets que je vais essayer, je dirai "je" comme dans mes rapports, parce que je ne sais pas raconter autrement, mais je vous préviens, ça voudra dire tout le monde, tout le monde vous m'entendez. Je dirai "je" comme je dirais tout le village, tous les hameaux autour, nous tous quoi, d'accord ? » (p. 22)

D'autre part, pour ce qui est de la « confession », les aveux de Brodeck

Suite p.8 →

(1) Nous nous référons à l'édition de poche (Stock, 2010).

→ Suite de la p.7

rejoignent ceux d'autres personnages : les confessions des villageois recueillies par le prêtre du village, la lettre-confession de l'ancien instituteur Diodème et les confidences de l'aubergiste Schloss. Le registre confessionnel établit donc des parallèles entre le discours des différents personnages.

Si les deux récits sont proches l'un de l'autre, c'est donc encore parce qu'ils visent tous les deux à faire « comprendre » et à obtenir le « pardon ». Mais quel pardon ? Celui de Dieu, désavoué tant par Brodeck que par le prêtre Peiper ? Celui de Brodeck, qui pourrait pardonner les bourreaux du camp et les villageois responsables de sa propre déportation et du viol de sa femme ? Celui des victimes, dont certains actes de Brodeck en déportation ont hâté la mort ou suscité la honte ? Celui des notables du village, qui s'érigent en tribunal pour « juger » le rapport que Brodeck rédige sur le meurtre de l'Anderer ? Celui des administrateurs ou des juges de la Capitale, auxquels ce même rapport semble être destiné jusqu'à ce que le maire le brûle ? Celui du lecteur, qui est, en définitive, le seul à prendre connaissance du rapport de Brodeck et des confessions que ce dernier émet ou transcrit ? Ou bien ce lecteur se trouve-t-il à son tour pris dans l'engrenage complexe des bourreaux et des victimes, qui semble entraver le pardon aussi bien que le jugement ? Est-ce la « compréhension » que le roman vise à susciter ?

### La souillure

En interrogeant les catégories du bourreau et de la victime, Claudel remet aussi en question la dichotomie entre le Bien et le Mal, représentée tantôt par l'opposition entre la souillure et la pureté, tantôt par les figures de Dieu et du Diable. Le savoir « simple » que Brodeck avait assimilé pendant son enfance, selon lequel « il y avait un Paradis pour les justes et un



↑ **Alle verwunden, eine tödtet** (Toutes blessent, une tue). Dans *Le Rapport de Brodeck*, Philippe Claudel cite cette devise inscrite sur une montre de carrosse allemande du XVII<sup>e</sup> siècle, fabriquée par Benedikt Fürstenfelder, horloger à Fridberg.

enfer pour les coupables » (p. 166) s'est effondré face à la réalité. Le personnage sait désormais qu'« il y a davantage de loups que d'agneaux » (p. 59). Les isotopies de la souillure et de la pureté permettent de montrer au lecteur la présence diffuse du Bien et du Mal dans la société en général et chez les différents villageois en particulier.

D'après Brodeck, la notion de « souillure » a en premier lieu partie liée avec celle de *Fremdër* ou d'« étranger ». La société tente périodiquement de se « purifier » de ces « souillures ». En effet, en des moments de peur collective, elle expulse les *Fremdër* pour les « sacrifier » comme « victimes expiatoires ». Le premier exemple de cette pratique est la « Pürische Nacht » (p. 239), qui, par certains aspects, rappelle la Nuit de Cristal. Or, ceux qui participent aux mouvements de « purification » se salissent inévitablement les mains et la mémoire.

Les stratégies utilisées pour se débarrasser de cette nouvelle « souillure », ou pour parvenir à vivre avec son souvenir, sont légion. Ceux qui souhaitent s'en

« laver », choisissent notamment de se confesser, de demander pardon aux victimes mêmes, de rejoindre les morts ou de racheter leur innocence par des actes de compensation, qui recréent une petite « zone pure » dans leur conscience. Certains prônent l'oubli collectif, à l'instar du maire du village, ou s'inventent une nouvelle réalité, pour remplacer celle qui est devenue « insupportable » (p. 360). D'autres tentent d'assumer le souvenir de leur crime de manière durable – tel que Brodeck, qui se souviendra « toute sa vie » de ses propres « victimes » – ou interprètent leurs malheurs ultérieurs comme des « punitions ». Enfin, certains ont tendance à mettre en vedette leur propre qualité de victimes pour mieux expliquer, voire excuser, leurs actions. Le succès de ces différentes stratégies de « purification » demeure incertain : « Schloss avait de gros ongles sales. Au fur et à mesure qu'il me racontait son enfant, il essayait de les nettoyer, sans même les regarder, mais il ne parvenait pas à enlever la noirceur qui les bordait » (p. 179). Pour leur part, les victimes sont également marquées par une « souillure » interne dont elles n'arrivent pas à se défaire. Même l'acte de raconter, que l'Anderer définit, dans les mots de Primo Levi, comme un « remède sûr », ne mène souvent, d'après Brodeck, qu'à entretenir les plaies.

L'omniprésence de la souillure et la quête de compréhension, de pardon et d'oubli engendrent un rapport difficile à la mémoire. Ainsi, le prêtre du village, qui sert

**Les isotopies de la souillure et de la pureté permettent de montrer au lecteur la présence diffuse du Bien et du Mal dans la société en général et chez les différents villageois en particulier.**

d'« égout » pour les « souillures » confessées par les villageois, est parfaitement conscient de la crainte que les paroissiens nourrissent envers lui. Brodeck ressent à son tour une menace permanente autour de lui. Lorsque l'Anderer dévoile, par ses portraits, à quel point il a « compris » les Dörfermesch et leurs actes pendant la guerre (p. 320), la réaction de la foule ne se fait guère attendre. L'Anderer paie de sa vie sa « compréhension » trop perspicace, que les villageois veulent l'empêcher de « rapporter » ailleurs (p. 130). Ses dessins sont d'ailleurs brûlés sur le champ, à l'instar du « rapport » final de Brodeck.

### L'espèce humaine revisitée

Les rapprochements entre victimes et bourreaux suscitent également des réflexions au sujet de l'espèce humaine et de ses connexions avec les autres espèces animales. De fait, les comparaisons entre hommes et animaux sont extrêmement fréquentes : cela s'explique entre autres par la fonction professionnelle de Brodeck, qui consiste à rédiger des « rapports » de type naturaliste. Les comparaisons surgissent notamment pour décrire les réactions de peur et, par extension, les relations de forces entre différents groupes humains. Ainsi, les victimes sont désignées comme du « gibier » « traqué » par des chiens. L'image des « chiens » ne sert d'ailleurs pas seulement à désigner les bourreaux, car Brodeck révèle au lecteur que l'une des humiliations qu'il a subies au camp consistait à jouer le rôle de chien docile. L'ambivalence de la figure du chien, de même que l'omniprésence de la peur, soulignent encore la proximité entre victimes et bourreaux.

En fin d'analyse, l'expérience des camps semble donc remettre en question le concept même d'humanité. L'échec des anciennes définitions de l'homme empêche en outre de renouer avec l'idée d'une espèce unique. En réfléchissant à une « sentence » de son ancien professeur

**En réfléchissant à une « sentence » de son ancien professeur d'université, selon laquelle « l'homme est un animal qui toujours recommence », Brodeck se demande notamment si l'homme ne répèterait pas surtout ses propres erreurs.**

d'université, selon laquelle « l'homme est un animal qui toujours recommence » (p. 175), Brodeck se demande notamment si l'homme ne répèterait pas surtout ses propres erreurs. En outre, le maire du village lui montre que le principe de l'éternel « recommencement » s'applique aussi aux cochons : ceux-ci « broient », « avalent » et « chient » sans interruption et sans songer au passé (p. 51). Enfin, Brodeck avance que le village est le « lieu ultime » où tout se finit plutôt que de « recommencer » (p. 257).

La seule voie qui semble, en définitive, permettre de sortir du « rien » et de retrouver un avenir « humain », est celle de l'amour. Déjà en tant que *Chien Brodeck* – c'est-à-dire au moment où il semblait être sorti du registre humain et était devenu la honte des autres déportés – le protagoniste a survécu en se réfugiant dans le souvenir de l'amour d'Emélia. Au village, ensuite, il chérit la petite Poupchette, enfant « souillée », comme une « rose » venue d'une « terre de sanie », ou encore, comme sa propre « chance » et son « pardon » (p. 316). L'amour permet, en fin d'analyse, de retrouver l'humanité qui s'était perdue dans les camps : « Nous n'étions plus des hommes. Nous n'étions qu'une espèce » (p. 91).

### L'enquête du réel et de l'irréel

Le passage entre les événements récents dont traite le « rapport » et le passé qui fait l'objet des « confessions », est opéré par le biais de l'enquête que mène Brodeck. Le modèle de l'enquête, que l'on retrouve aussi chez d'autres auteurs contemporains, permet notamment de faire le pont entre un fait divers actuel et les tensions irrésolues et collectives du passé<sup>2</sup>. Même si Brodeck affirme être ni un « avocat » ni un « policier », le recours aux témoignages et aux documents cadre dans cette double quête de vérité (p. 134). Cela dit, la recherche acharnée de la vérité n'empêche pas que, pour Brodeck, cette dernière ne colle pas toujours étroitement à la réalité :

*Vivre, continuer à vivre, c'est peut-être décider que le réel ne l'est pas tout à fait, c'est peut-être choisir une autre réalité lorsque celle que nous avons connue devient d'un poids insupportable ? N'ai-je pas fait cela d'ailleurs au camp ? N'ai-je pas choisi de vivre dans le souvenir et le présent d'Emélia, en rejetant mon quotidien dans l'irréalité du cauchemar ? L'Histoire serait-elle une vérité majeure faite de millions de mensonges individuels cousus les uns aux autres, comme ces vieilles couvertures que fabriquait Fédorine, pour nous nourrir lorsque j'étais enfant, et qui paraissaient neuves et splendides, dans leur arc-en-ciel de couleurs, alors qu'elles étaient constituées de rebuts de tissu, de formes disparates, de laines de qualités incertaines, de provenances inconnues ? (p. 360)*

Le discours factuel du rapport et de la confession se trouve en effet contaminé par les interprétations sélectives auxquelles les personnages soumettent la réalité. De ce fait, Brodeck se méfie de la sincérité des témoins qu'il interroge. Ensuite, il avoue

Suite p.10 →

(2) Voir entre autres Claire Gorrara, « Reflections on Crime and Punishment : Memories of the Holocaust in Recent French Crime Fiction », *Yale French Studies*, 108, 2005, pp. 131-145.

→ Suite de la p.9

qu'il tait à son tour « l'essentiel » sans le « faire exprès » (p. 134). Il se corrige en effet parfois lui-même – « Pourquoi est-ce que je viens d'écrire cette phrase, qui n'est pas complètement la vérité ? » (p. 233) – et ses propres confessions n'émergent qu'au fur et à mesure. Ainsi, il mentionne déjà dans le chapitre 9 la présence d'une « très jeune femme » avec un « petit enfant » dans le wagon de la déportation, alors qu'il avoue seulement dans le chapitre 37 qu'il s'est emparé de l'eau qui leur appartenait.

En outre, Brodeck a du mal à faire le tri entre la réalité et ses cauchemars, qui semblent à leur tour « tellement vrais ». La critique du vieux maître Limmat concernant la première version du « rapport » porte précisément sur ce mélange entre songe et réel qu'opère Brodeck. Le protagoniste sait d'ailleurs qu'il ne détient aucune preuve de ce qui s'est passé au village et Diodème va jusqu'à contester que l'*Anderer* ait vraiment existé. Au dire de Brodeck, la



↑ En 2008, Philippe Claudel réalisa le film *Il y a longtemps que je t'aime*, avec Kristin Scott Thomas. Le film explore à son tour les questions du Mal et de la culpabilité.

seule « preuve » réside en fin de compte dans la « disparition » même des preuves, et notamment des dessins de l'*Anderer*.

La dissociation entre le réel et le récit ne résulte pas uniquement des points de vue subjectifs du narrateur et des personnages, mais s'explique aussi par le fait que le texte participe de la fable et du mythe. Alors que Brodeck nie être un « conteur » (p. 134), il renvoie néanmoins à plusieurs reprises aux anciennes traditions de Féodorine et, dans le dernier chapitre, se transforme lui-même en personnage de fable. La référence au modèle de la fable contribue aussi à expliquer pourquoi le lieu et le temps du texte sont peu précis et sortent du cadre strictement historique. Le mythe dépasse en effet le réel, tel que le montrent encore les paraboles religieuses sur Dieu et le Diable. En outre, Brodeck conclut de sa conversation avec le prêtre Peiper que la distinction entre la parabole et le délire n'est pas toujours nette.

La présence du mythe exerce une double influence sur la représentation du passé. D'une part, le recours au mythe donne une signification universelle aux événements. Comme l'a montré entre autres Sidra Dekoven Ezrahi, ce genre d'universalisation engendre en premier lieu une réflexion éthique sur le problème du Mal en tant que phénomène profondément humain<sup>3</sup> : dans *Le Rapport de Brodeck*, les notions de victime et de souillure se prolongent en effet au-delà de la guerre et certains *topoi* de la littérature des camps – tels le pouvoir ou l'impuissance de la poésie, le nom des individus, les concepts d'absence et de disparition – traversent les différentes parties du texte. L'interprétation mythique du Mal implique en même temps une décontextualisation historique, susceptible d'éclipser la question des responsabilités individuelles et collectives. Dans le roman de Claudel, l'interprétation du comportement humain en termes de réflexes bestiaux risquerait notamment de présenter le Mal comme une loi naturelle.

**Le livre relie la destruction du temps et de la réalité à la fois à l'impact massif de certains événements historiques, à des interprétations mythiques et à la négation des faits. L'affrontement entre ces différentes attitudes vis-à-vis du passé entrave la possibilité d'écrire « une vérité majeure » sur l'histoire.**

Le rôle accordé à des facteurs contingents tels que la pluie ou le soleil renforce à première vue cet effet. Or, Brodeck prend soin de dénier à ces facteurs respectifs le statut d'« excuses ».

D'autre part, *Le Rapport de Brodeck* analyse également la façon dont les mythes sont utilisés par les différents actants historiques. Brodeck affirme notamment que les paraboles sont ouvertes à interprétation et que les villageois comprennent ce qu'ils souhaitent comprendre dans le discours de l'occupant, comme l'illustre en particulier la parabole des papillons dans le chapitre 23. De même, le maire oppose ses propres « images » à celles de Brodeck pour lui expliquer le besoin d'un oubli collectif. Et c'est le nom du « Diable », soufflé par le prêtre, qui joue un rôle décisif dans les actions que les villageois vont entreprendre contre l'*Anderer*. *Le Rapport de Brodeck* pose ainsi le problème de l'usage idéologique des métaphores et du discours en général. Dans la même veine, le narrateur met d'ailleurs en vedette le caractère construit – et donc peu fiable – de son propre « rapport », en affirmant qu'il « brode » un roman – ce dernier verbe se trouve d'ailleurs à l'origine du nom du personnage, comme l'a expliqué Philippe Claudel dans plusieurs interviews.

## Monument et mémoire

Le livre relie la destruction du temps et de la réalité à la fois à l'impact massif de certains événements historiques, à des interprétations mythiques et à la négation des faits. L'affrontement entre ces différentes attitudes vis-à-vis du passé entrave la possibilité d'écrire « une vérité majeure » sur l'histoire. Il révèle aussi le clivage entre la mémoire homogène que semble incarner le monument commémoratif du village – celui-ci reprend les noms de tous ceux qui sont morts pendant la guerre, que ce soit par accident, sous les mains de l'occupant ou dans les camps de la mort – et l'hétérogénéité des deuils individuels. En définitive, Claudel déconstruit les discours mémoriels des personnages, sans cependant élaborer un rapport plus « authentique » vis-à-vis du passé. La fin du livre revient d'ailleurs en boucle sur le début du texte<sup>4</sup> :

*Je m'appelle Brodeck et je n'y suis pour rien. Brodeck, c'est mon nom. Brodeck. De grâce, souvenez-vous. Brodeck.* (p. 375)

Au début du récit, l'affirmation « je n'y suis pour rien » se rapporte à la disparition de l'*Anderer* ; à la fin du récit, elle renvoie à celle du village, qui cesse d'exister au moment où Brodeck le quitte. Les rapports incertains entre le réel, la fiction et la mémoire sont donc maintenus jusqu'à la fin du roman. Cela n'empêche que Brodeck fait appel à la mémoire du lecteur pour éviter sa propre disparition. L'insistance sur le nom et, partant, sur l'individu humain, résume l'une des isotopies majeures du livre et de la littérature des camps en général. ■

**Fransiska Louwagie,**

Lecturer in French Studies, University of Leicester

## À LIRE

– Yvonne Hsieh, « L'Emprise du passé : crime, châtement et culpabilité dans la création de Philippe Claudel », *Voix plurielles*, 7 : 2, 2010, pp. 2-15.

– Philippe Mesnard, « Versus, confronter *Les Bienveillantes* au *Rapport de Brodeck* », Dominique Viart (éd.), *Nouvelles écritures littéraires de l'Histoire, Écritures contemporaines 10*, Minard-Lettres modernes, 2010, pp. 239-263.

– Laurent Urnauer, *Guide pédagogique : Philippe Claudel, Le rapport de Brodeck*, coll. Romans d'aujourd'hui – lycée, CNDP-CRDP, 2011 [Coffret avec DVD].

(3) Sidra Dekoven Ezrahi, *By Words Alone. The Holocaust in Literature*, Chicago – London, University of Chicago Press, 1980, p. 152ss.

(4) Voir aussi la structure circulaire de la lettre de Diodème dans le chapitre 29.



## Éléments d'analyse

Les éléments ci-dessous offrent quelques pistes pour analyser certaines structures narratives et isotopies qui sont importantes pour le roman. Les élèves peuvent débattre entre eux de certains aspects et opérer ensuite une mise en commun pour comparer leurs conclusions et pour voir quelles sont les implications éthiques du roman pour notre vision de l'Homme et pour notre rapport à la mémoire et au passé.

### 1/ Analyse du titre et du genre du texte. Dans quelle mesure s'agit-il d'un roman, d'un rapport, d'un témoignage, du récit d'une vie... ?

✓ **En étudiant le rapport entre le titre et le récit, les élèves se rendent compte que le texte qu'ils lisent n'est pas « le rapport » de Brodeck.** Le roman se présente en effet comme un deuxième récit que Brodeck rédige en parallèle à son rapport officiel. En analysant les commentaires de Brodeck au sujet de ces deux projets d'écriture, les élèves parviennent à dégager la spécificité respective de ces derniers. Dans le « rapport », Brodeck est sup-

posé reconstituer les événements menant à l'*Ereignis*, c'est-à-dire à la mort de l'*Anderer*. Ce premier texte tient donc de l'enquête, même si le narrateur affirme n'être ni policier ni avocat. Le deuxième récit, celui que nous lisons, contient des souvenirs de Brodeck sur les événements qui se sont déroulés avant, pendant et après la guerre, dans le village et dans les camps. On y trouve le

Suite p.12 →

→ Suite de la p.11

compte rendu de la persécution raciale, mais au-delà de cette dimension testimoniale, le récit se présente également comme une confession personnelle, dévoilant l'acte meurtrier qu'a commis Brodeck pendant la

déportation. À leur façon, les deux projets d'écriture se présentent dès lors comme le récit d'un crime. Ils posent ainsi la question de savoir dans quelle mesure l'acte narratif permet au coupable de se justifier, de se faire pardonner, et plus largement, de commémorer ou d'oublier le passé. Or, dans

une certaine mesure, les deux récits se présentent également comme des contes ou des fables. En effet, Brodeck n'hésite pas à soulever la dimension spéculative de ses interprétations et les descriptions imagées qui traversent le roman se prêtent facilement à des interprétations métaphoriques.

## 2/ Analyse des dimensions historiques et universelles du récit

✓ **Les deux projets d'écriture de Brodeck nous ramènent dans le temps, détaillant d'une part l'histoire de l'Ereignis et d'autre part celle de la guerre que le village et Brodeck viennent de traverser.** Le récit sur la guerre et la déportation contient des références obliques à l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Les élèves peuvent retracer ces résonances historiques, notamment au niveau de la langue fictive utilisée dans le texte et des descriptions de la persécution. En même temps, le professeur peut les inviter à réfléchir à la question de savoir

pourquoi le romancier évite de situer son récit de façon précise dans l'histoire. De ce point de vue, il est important de noter l'absence de dimension historique dans le rapport sur l'Ereignis. Ce dernier récit se dote en effet d'une portée universelle, renforcée par sa proximité voulue avec le genre de la fable. D'ailleurs, le nom de l'Anderer n'est jamais dévoilé : l'Anderer représente dès lors l'Autre absolu dans ses rapports difficiles avec la société. Les parallélismes entre les deux fils narratifs amènent le lecteur à envisager la problématique du crime et de la culpabilité à un niveau géné-

rique, au sein d'une réflexion sur le genre humain en tant que tel. En repérant les différents types de crime et de culpabilité ou de complicité dans le récit, le professeur peut notamment examiner la pertinence du concept de « zone grise » proposé par Primo Levi pour l'analyse du roman. Cette notion, que Levi applique à son expérience concentrationnaire, permet une approche nuancée de la question de la culpabilité, évitant une division manichéiste (c'est-à-dire une vision noir et blanc) des bourreaux et des victimes.

## 3/ Analyse des isotopies dans le roman

✓ **Les élèves analysent différents fils signifiants, par petits groupes, en rassemblant des passages sur les différents thèmes énumérés ci-dessous.** Ils analysent les rapports entre les passages sélectionnés et entre les différentes isotopies. Voici quelques fils signifiants pertinents pour l'analyse du roman :

- > Propreté, saleté
- > Culpabilité, confession, jugement, pardon
- > L'espèce humaine et ses rapports aux animaux
- > Images et paraboles et leurs différents usages

- > Mémoire et oubli
- > Réel, irréel, imagination

La mise en commun de différents passages du texte permettra aux élèves de constater que le roman pose plusieurs questions éthiques, notamment sur le comportement humain et sur le rôle de la mémoire au sein de la société. Ils s'apercevront en même temps que le roman ne formule pas de réponse ou de jugement final par rapport à ces questions mais offre au contraire une mise en garde quant aux interprétations que nous pourrions imposer au réel. De fait, comme le montre le

texte, non seulement notre accès au réel est souvent partiel ou incertain, mais notre jugement se trouve facilement influencé par des discours ou des images biaisés et/ou polyinterprétables. *Le Rapport de Brodeck* vise ainsi à déconstruire notre maîtrise illusoire du réel et du passé et nous invite à reconnaître les différentes manifestations du mal en l'homme, de manière à éviter les jugements hâtifs ou unilatéraux. ■

# Leonardo Conti et ses rapports avec les médecins belges pendant la Seconde Guerre mondiale

— **En tant que Reichsgesundheitsführer, Leonardi Conti fut responsable de différentes initiatives national-socialistes visant à préserver la 'santé' et la 'pureté raciale' de la population allemande.** Dans cet article, Marc Verschooris et Yves Louis montrent comment la médecine était sous le nazisme mise au service du contrôle biologique. Ils se focalisent en particulier sur les rapports de Leonardo Conti avec la Belgique.

et à la mise à l'écart des médecins juifs. Dans un article du *Völkische Beobachter* (1932), il déclare « qu'il n'est pas une profession plus souillée par l'infiltration juive que le corps médical »<sup>1</sup>. Son antisémitisme se manifeste également au niveau de la Santé publique, où il œuvre pour la limitation des contacts entre Allemands et Juifs, pour l'interdiction des bains publics aux Juifs, et ainsi de suite. Il vise ainsi à éradiquer le « bacille » juif pour préserver la pureté raciale et la santé du peuple allemand. La majorité des médecins allemands adhèrent à cette idéologie de biopolitique, soit par fanatisme, soit, de manière plus banale, par carriérisme.

Sous la direction de Conti, l'administration de la Santé vise à mettre en place un système de contrôle biologique et une politique de sélection<sup>2</sup>. Conti est personnellement impliqué dans des actes de stérilisation forcée et d'euthanasie. Sa participation à des expériences sur des êtres humains ne fait aucun doute.

En octobre 1939, un décret signé par Adolf Hitler en personne institue la mise en place du programme T4 (*Aktion T4*). L'administration du programme est localisée à Berlin à la *Tiergartenstrasse 4*, d'où son nom. Ce redoutable programme, dirigé

Suite p.14 →

### Leonardo Conti et le national-socialisme

Leonardo Conti est né le 24 août 1900 à Lugano (Suisse) d'un père d'origine suisse et d'une mère prussienne. Il étudie la médecine en Allemagne et est cofondateur en 1918 d'une ligue militante antisémite, la *Deutsche Volksbund*. À partir de 1923, il devient membre de l'organisation paramilitaire *Sturmabteilung* (SA) où il figure comme premier médecin. Il devient membre de la SS en 1933, peu après la prise de pouvoir par les nazis. En 1939, Conti devient chef de la Santé publique du Reich (*Reichsgesundheitsführer*). En 1944, il est promu au rang de général (*SS-Obergruppenführer*) et se montre un secrétaire d'État docile aux ordres de son ministre Himmler. Il applique strictement le *Führerprinzip* (selon lequel la volonté du chef fait loi), rendant la médecine étroitement tributaire du pouvoir central.

L'antisémitisme fanatique de Conti le pousse à participer à la persécution des Juifs



© Ceges Bruxelles - 2002/07

↑  
**Reichsgesundheitsführer**  
Leonardo Conti, Berlin, 1943.

(1) Dr Yves Ternon-Dr Socrate Helman, *Les médecins allemands et le national-socialisme*, Bruxelles, Casterman, 1973, p. 59.

(2) Dr François Bayle, *Psychologie et Éthique du national-socialisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1953, p. 286.

→ Suite de la p.13

par Conti, fait plus de 200 000 victimes, enfants et adultes. Le 24 août 1941, l'*Aktion T4* est suspendue sur ordre d'Hitler car des rumeurs sur l'existence de ce programme avaient suscité une grande inquiétude au sein de la population allemande<sup>3</sup>. La mise à mort de personnes handicapées se poursuit cependant plus discrètement à l'intérieur des camps nazis.

À partir de 1942, le pouvoir de Conti s'atténue au profit du Dr Karl Brandt, général SS et médecin personnel préféré d'Hitler, qui sera condamné à mort au procès de Nuremberg et exécuté le 2 juin 1948<sup>4</sup>.

Après la capitulation de l'Allemagne, les médecins nazis sont cités à comparaître au « procès des médecins » qui se déroule devant le premier tribunal militaire international à Nuremberg, du 9 décembre 1946 jusqu'en août 1947. C'est le premier de douze *Nachfolgeprozesse*, où les principaux criminels de guerre du *Drittes Reich* sont jugés<sup>5</sup>. Vingt médecins ainsi que trois non-médecins sont inculpés pour des méfaits à caractère médical, notamment des expérimentations forcées sur des êtres humains, des homicides et des actes d'euthanasie. Quelques coupables sont décédés avant le début du procès, se sont suicidés ou ont été précédemment condamnés lors du procès

**Sous la direction de Conti, l'administration de la Santé vise à mettre en place un système de contrôle biologique et une politique de sélection. Conti est personnellement impliqué dans des actes de stérilisation forcée et d'euthanasie. Sa participation à des expériences sur des êtres humains ne fait aucun doute.**

de Dachau. Leonardo Conti, l'inculpé principal, est arrêté à Flensburg le 19 mai 1945. Il se pend dans sa cellule à Nuremberg le 6 octobre 1945, avant le début du procès.

### Contact de Conti avec la Belgique

Au cours de sa carrière, Conti a plusieurs contacts directs avec des médecins belges. Le 4 décembre 1940, six mois après la capitulation de la Belgique, deux professeurs de médecine de l'Université de Gand, Frans Daels et Raymond Speleers, se rendent en Allemagne à l'occasion des fêtes commémoratives en l'honneur d'Emil von Behring, premier prix Nobel de médecine<sup>6</sup>. Ces festivités ont lieu à Marburg, sous les auspices de Conti. Ce dernier y fait une allocution en terminant par les paroles du Führer Adolf Hitler : « Cet État ne sera pas une puissance sans culture. L'armure d'un peuple ne se justifie moralement que lorsqu'elle est le bouclier et l'épée d'une mission plus élevée »<sup>7</sup>.

En juin 1941, Frans Daels et Raymond Speleers accueillent Conti lors de sa visite à Gand<sup>8</sup>. Deux ans plus tard, Speleers est nommé expert à la commission d'enquête sur le massacre des officiers polonais à Katyn, alors qu'il n'était pas médecin légiste,

mais ophtalmologue. Le choix de Conti se porte sur Speleers en guise de récompense pour ses sympathies nazies<sup>9</sup>. Speleers revoit Conti à Berlin le 4 mai 1943 lors de la remise du rapport de l'expertise par le professeur Ferenc Orsos, chef de la délégation hongroise. Raymond Speleers et Frans Daels jouissent très tôt d'une grande confiance de la part de l'occupant allemand et sont considérés comme des *Führende Nationalflamen* (dirigeants des nationalistes flamands)<sup>10</sup>.

Qui sont donc ces médecins ? Pendant la Première Guerre mondiale, Raymond Speleers exerce brièvement le poste de recteur à la von Bissing Universiteit – nouvelle dénomination de l'Université de Gand, rebaptisée du nom du gouverneur allemand de l'époque, qui adopte le néerlandais comme langue véhiculaire. Après la guerre, il vit en exil aux Pays-Bas, ayant été condamné pour sa collaboration active avec l'occupant allemand. Après la capitulation belge au début de la Seconde Guerre mondiale, le 28 mai 1940, Speleers se démène pour récupérer sa chaire d'ophtalmologie qu'il rejoint le 13 septembre 1940<sup>11</sup>. Il devient également membre du conseil des dirigeants du VNV de Staf De Clercq.

Frans Daels, quant à lui, dirige la clinique de gynécologie de l'Université de Gand. Pendant l'entre-deux-guerres, il a été actif dans le mouvement nationaliste flamand. Avec Corneel Heymans, il dicte l'éviction de l'université de Gand du Dr Hans Handovsky, Autrichien d'origine juive<sup>12</sup>.

Un autre professeur pronazi que l'on retrouve à l'Université de Gand au cours de cette période est Roger Soenen, nommé par les Allemands professeur en « anthropologie raciale », spécialiste de l'eugénisme et membre de la SS. Ce dernier n'hésite pas à dénoncer les médecins et étudiants juifs aux autorités allemandes<sup>13</sup>. Conti l'invite en Allemagne en 1943 en compagnie du Dr Jan De Rouck, autre spécialiste en « anthropologie raciale ».

### Leonardi Conti et l'AVGV<sup>14</sup>

Le *Reichsgesundheitsführer SS* est accueilli en Belgique du 21 juin au 24 juin 1941. La même année, il a effectué un voyage aux Pays-Bas, du 23 au 25 mars, où il a eu des contacts avec Anton Mussert (le leader du NSB ou *Nationaal-Socialistische Beweging der Nederlanden*), le Dr F. Reuter (*Obermedizinalrat*), H. Rauter (*SS-Brigadeführer*) et les dirigeants du *Medisch Front NSB* (association médicale collaborationniste). Le programme de rencontre en Belgique est calqué sur celui de la visite hollandaise. Conti est reçu avec tous les égards réservés aux plus hauts dignitaires nazis dont témoignent les différents rapports concernant la préparation méticuleuse du programme, de la sélection des invités et des lieux à visiter.

La visite de Conti en Belgique constitue un signe de soutien aux collaborateurs flamands déjà répertoriés et affichés, qui avaient prêté allégeance au national-socialisme même avant l'arrivée des nazis. La rencontre avec l'AVGV (Algemeen Vlaamsch Geneesheeren Verbond – groupement des médecins flamands créé en 1921) vise à

souligner cette proximité. L'un des médecins présents lors de la visite de Conti est le Dr Frans Van Hoof, secrétaire de l'AVGV, antisémite notoire, qui deviendra plus tard le « Führer » de l'ordre des médecins par la grâce des Allemands. Le rapprochement avec l'AVGV contraste avec la méfiance de l'occupant nazi envers la Fédération médicale belge, association concurrente de l'AVGV à tendance plus unioniste, dirigée par le Dr Glorieux de Bruges, et envers les associations francophones. L'excès de zèle affiché notamment par l'AVGV lors de la visite officielle de Conti à Gand invalide d'ailleurs la thèse de la réquisition allemande des médecins et du personnel des soins de santé, invoquée après la guerre.

### Nanna Conti et le Lebensborn de Wolvertem

Nanna Pauli Conti (1881-1951), la mère du *Reichsgesundheitsführer*, s'est également impliquée dans bon nombre de programmes et d'initiatives issus de la doctrine national-socialiste. Elle adhère en 1929 au NSDAP. Pendant l'été 1933, elle est nommée présidente de l'Union national-socialiste des sages-femmes (*Reichshebammenführerin*) et elle occupera ce poste jusqu'à la fin du régime en 1945.

Dans le cadre de l'*Aktion T4*, Leonardo Conti publie un décret confidentiel qui oblige les sages-femmes et médecins à signaler la naissance d'enfants handicapés. Le duo Conti mère-fils diffuse des instructions concernant les interruptions de grossesse et les stérilisations forcées. Nanna Conti et son fils s'occupent aussi de causes d'apparence plus vertueuses de médecine préventive comme les programmes *Mütter-Kind* et l'accouchement à domicile (*Propagierung der Hausgebürte in Dritten Reich*), qui font également partie de l'idéologie nazie<sup>15</sup>. Ils s'impliquent également dans le projet *Lebensborn*, qui œuvre à la création d'une progéniture nombreuse et racialement « pure ».

Dans les pays occupés, dont la Belgique, Nanna Conti contrôle en personne l'organisation des sages-femmes et des maternités de type *Lebensborn*. Elle s'occupe en particulier de la structure de la maternité (*Lebensborn*) au Château Nérum de Levedale à Wolvertem (Meise), dans la banlieue de Bruxelles. Entre 1942 et 1943, la nomination des sages-femmes en chef et la structure des services sont explicitement mentionnées dans les moindres détails dans sa correspondance officielle avec le Dr Holm, *Oberstabsarzt*<sup>16</sup>. Wolvertem est choisi pour sa proximité avec la capitale, mais également pour son caractère champêtre, bénéfique aux femmes enceintes. Les lignes directrices pour la maternité sont établies en août 1942, les premières femmes admises sont des *Reichsdeutsche Frauen*. Dans un premier temps, une sage-femme est déléguée de l'Hôpital Brugmann à Bruxelles pour chaque accouchement. Il est prévu d'engager ensuite une sage-femme à temps plein en fonction de l'augmentation du taux d'occupation. Le lait destiné aux enfants est livré par la laiterie de Londerzeel. Tout est mis en œuvre pour éviter les fausses couches. Les enfants « génétiquement » destinés à la race pure des SS sont enregistrés selon la procédure prévue dans le programme *Lebensborn*. Les médecins impliqués sont censés agir en toute discrétion<sup>17</sup>.

La *Mutterheim* de Wolvertem se fait vite supplanter par une institution équivalente érigée à Wégimont. Situé en province de Liège, le château de Wégimont, bien équipé, isolé et étroitement surveillé, est destiné aux femmes « de sang germanique ». Les pères biologiques font partie de la SS, de la *Wehrmacht* ou de la *Waffen SS*.

Nanna Conti effectue une visite en Belgique entre le 15 et le 19 mai 1942. À Bruxelles, elle rencontre le professeur Daels et sa fidèle collaboratrice Adèle Vankerck-

Suite p.16 →

(3) Michael Tregenza, *Aktion T4*, Paris, Calmann Lévy, 2011, Annexe 6 : Chronologie du programme T4.

(4) Ernst Klee, *La médecine nazie et ses victimes*, Paris, Solin/Actes Sud, 1999, p. 109. Titre original : *Auschwitz Die NS-Medizin*, Fisher Verlag, Frankfurt, 1997.

(5) Bruno Halioua, *Le procès des médecins de Nuremberg*, Paris, Vuibert, 2007, p. 56.

(6) Archives Rijksuniversiteit Gent, Faculté de Médecine (1940-1944).

(7) Archives Prof. Dr. J. Van Canneyt, 'Behring zum Gedächtnis', Bruno Schultz Verlag, Berlin, 1942, p. 14.

(8) Bart Carnewal, *Collaboratie van Professoren en Assistenten aan de Rijksuniversiteit Gent tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Universiteit Gent, Faculteit der Letteren en Wijsbegeerte, 1992, p. 184.

(9) Archives nationales, Paris, cote AJ/40/69 dossier Rapports sur le charnier de Katyn (octobre 1940 – février 1944).

(10) Bart Carnewal, *op. cit.*, p. 221.

(11) *Ibidem*, p. 149.

(12) Cf. Le dossier personnel de Hans Handovsky dans les archives de la Rijksuniversiteit Gent. Pour un portrait de Handovsky, voir Marc Verschooris, *Schrijven in de schaduw van de dood*, Heule, Snoeck, 2005.

(13) L'antisémitisme de Van Hoof et de Soenen apparaît entre autres dans la correspondance avec *Oberstabsarzt* dr. Karl Holm ; Archives nationales, Paris, cote AJ/40/69 Dossier médecins juifs.

(14) Archives nationales, Paris, cote AJ/40/69 Dossier n° 5 Reichsgesundheitsführer Dr. Conti Besuch in Belgien.

(15) Norbert Moisse, *Aspekte der Geburtshilfe in der Zeit des Nationalsozialismus, 1933 bis 1945*, Doktorgrades der Medizin, Ludwig Maximilians, Universität zu München, 2005, pp. 16-19.

(16) Archives nationales, Paris, cote AJ/40/60 dossier « Personnel sanitaire et maison de santé (1940-1943) ».

(17) Archives nationales, Paris, cote AJ/40/60 dossier « Personnel sanitaire et maison de santé (1940-1943) ».

→ Suite de la p.15

hove, responsable des sages-femmes flamandes. Dès septembre 1940, le professeur Daels écrit à Nanna Conti pour l'informer de la situation des sages-femmes en Belgique, notamment en Flandre, et de son intention d'appliquer le modèle et l'organisation national-socialistes. Directrice de l'école provinciale des infirmières à Gand, Adèle Vankerckhove est également présente lors de la visite du *Reichsgesundheitsführer* SS Leonardo Conti à Gand en juin 1941. Elle est invitée à son tour à Berlin les 28 et 29 janvier 1943. Dans une lettre adressée à Nanna Conti, elle déclare son admiration ardente pour Hitler. À la fin de la guerre, elle est démise de ses fonctions par la députation permanente, à partir du 29 septembre 1944<sup>18</sup>.

En 1946, le professeur Daels est condamné à mort par contumace. Pris en charge par un réseau catholique de soutien, il est hébergé d'abord à l'abbaye de Westvleteren, pour se réfugier ensuite en Suisse. Adèle Vankerckhove est par la suite promue directrice d'un Institut pour enfants handicapés à Westende : l'on s'y réfère à sa participation à la *Katholieke Arbeidersjeugd*, passant sous silence ses antécédents collaborationnistes<sup>19</sup>. ■

**Dr Yves Louis**, Académie Belge de Pédiatrie  
**Marc Verschooris**, Haute École de Gand

(18) Archives provinciales de la Flandre orientale (documents de la Provinciale School voor Verpleegkunde, dossier personnel A. Vandekerckhove).

(19) Archives provinciales de la Flandre orientale (documents de la Provinciale School voor Verpleegkunde, dossier personnel A. Vandekerckhove).



© Fabian Van Samang

↑ La pierre commémorative érigée à la *Tiergartenstrasse* n° 4.

Une version étendue de cet article a été publiée dans la revue *Témoigner, entre histoire et mémoire* (n° 112, pp. 124-136). Pour le sommaire et les résumés de ce numéro, voir [http://www.auschwitz.be/index.php?option=com\\_content&view=article&id=749:sommaire-et-resumes-du-nd-112&catid=36](http://www.auschwitz.be/index.php?option=com_content&view=article&id=749:sommaire-et-resumes-du-nd-112&catid=36)

APPLICATION PÉDAGOGIQUE

Enquête heuristique

INTRODUCTION

✓ **Le plus souvent, les élèves/étudiants ne sont confrontés qu'au produit final de la recherche historique :** ils lisent des extraits sommaires d'études historiques, ils analysent des sources (souvent partielles) qui leur sont proposées par l'enseignant, ou ils suivent leur manuel, qui juxtapose différents thèmes conformément aux plans d'étude et aux compétences terminales (transversales). Alors que le repérage de sources et de travaux est une compétence importante pour l'historien, la *recherche préparatoire* (l'heuristique) se voit en général accorder une place très modeste dans l'offre didactique. Le présent exercice

aide les élèves à développer cette compétence d'une manière systématique.

PROBLÉMATIQUE

✓ **Dans l'article portant sur Leonardo Conti, les auteurs attirent l'attention sur l'interaction du régime national-socialiste avec le monde de la médecine.** Leur contribution dans cette revue est le produit tangible d'une recherche historique préalable, non visible. La question de recherche sera donc : « en supposant que l'on veuille étudier l'implication des médecins dans le régime nazi, comment et où peut-on trouver des informations à ce sujet ? ».

LA MÉTHODE : UNE PREMIÈRE ÉBAUCHE

✓ **Pour débroussailler le terrain, un tour de table en classe pourra sonder les connaissances préalables des élèves.** En réponse à la question initiale, l'enseignant peut s'attendre notamment à : « dans des livres », « sur internet », ou – selon les connaissances préalables et le type d'enseignement – « dans des encyclopédies ». L'enseignant peut alors approfondir ce premier tour d'horizon de la façon suivante :

(a) « **L'article repose aussi sur des sources d'information qui n'ont pas encore été mentionnées dans le tour**

**de table – lesquelles ?** » Il s'agit ici des sources 'archivistiques' – que l'on trouve dans des archives communales, privées ou nationales. La recherche archivistique est cependant très spécifique et dès lors moins appropriée pour une première collecte d'information.

(b) « **Que pensez-vous pouvoir trouver dans des encyclopédies, à quelle(s) entrée(s) cherchiez-vous ?** » Il s'avèrera rapidement que la question de recherche de l'article est trop complexe pour y répondre à l'aide d'une encyclopédie. Des encyclopédies spécialisées sont peut-être plus appropriées (telles que l'Encyclopédie de l'Holocauste ou l'Encyclopaedia Judaica). À quelles entrées chercherait-on (médecine, Conti, T4, procès des médecins, euthanasie) ? C'est là une bonne amorce.

(c) **Quels mots-clés pourrait-on saisir dans les moteurs de recherche sur Internet ?** Comment combiner les mots-clés ? Qu'est-ce qui donne les meilleurs résultats ?

LA MÉTHODE : APPLICATION PRATIQUE

(a) **Les élèves sont sans doute le plus familiarisés avec la recherche d'informations sur internet.** On peut diviser les élèves en groupes (un groupe saisit des mots-clés sur internet, un autre se sert d'encyclopédies généralistes, un troisième d'encyclopédies spécialisées, un quatrième travaille avec des ouvrages historiques appropriés) ; on leur donne un questionnaire à remplir (trouve-t-on des informations à l'aide des mots-clés ou des entrées utilisés ? Peut-on retrouver l'auteur des informations ? Que sait-on sur la fiabilité de l'auteur (expérience, formation, spécialiste du domaine...) ? S'agit-il d'un article sommaire ou plus développé ? L'auteur cite-t-il ses sources ? La liste des références est-elle longue ou brève – et quand on la compare à celle trouvée par

d'autres élèves ou groupes, y a-t-il des noms qui reviennent ? Qu'est-ce que cela nous apprend sur la qualité de l'article ?). Dans le cas de Leonardo Conti, on trouvera un site internet sommaire et anonyme, rédigé en anglais (sans véritable bibliographie mais avec quelques renvois à des textes pertinents et au catalogue de la bibliothèque nationale allemande). D'autres élèves trouveront dans certaines encyclopédies générales un bref article sans bibliographie ; ceux qui travaillent avec les encyclopédies spécialisées auront plus d'informations et aussi des renvois aux sources, et ceux qui se servent d'études historiques trouveront non seulement l'auteur (en consultant par exemple l'index alphabétique de l'ouvrage), mais aussi une ample bibliographie.

(b) **À l'aide des informations trouvées, on peut établir conjointement une liste des études les plus importantes sur le rapport entre nazisme et médecine.** L'exercice révélera probablement que le premier résultat trouvé sur internet n'offre pas forcément l'information la plus complète, ni peut-être la plus exacte. Une fois la liste établie, on peut localiser les études (sans qu'on doive les retrouver physiquement).

LA MÉTHODE : APPROFONDISSEMENT

(a) **Une fois que les élèves ont établi une liste de références, ils peuvent essayer de repérer les livres ou les articles en question.** Ils ont ainsi la possibilité de se familiariser avec des catalogues de bibliothèques en ligne : sur [www.bibliotheek.be](http://www.bibliotheek.be) ou [www.bibliotheques.be](http://www.bibliotheques.be), on retrouve les catalogues des bibliothèques (communales) publiques de Flandre, de Bruxelles et de Wallonie. On constatera assez vite que bon nombre d'études spécialisées font défaut dans ces catalogues. Il faudra parfois consulter des catalogues de bibliothèques (universitaires) plus spécialisées : <http://bib.kuleuven.be/bibc/collecties/> (K.U. Leuven),

<http://lib.ugent.be> (UGent), <http://www.bib.ulb.ac.be/> (ULB), <http://www.bib.ucl.ac.be/> (UCL). Les élèves pourront aussi consulter UniCat, le nouveau catalogue collectif des bibliothèques universitaires belges, sur <http://www.unicat.be/>. Certaines études ne se trouveront que dans des institutions de recherche spécialisées, en Belgique ou à l'étranger : [http://www.cegesoma.be/cms/catalogue\\_nl.php](http://www.cegesoma.be/cms/catalogue_nl.php) (CEGES/SOMA) ou <http://www.ushmm.org/research/library/> (le *United States Holocaust Memorial Museum*).

(b) **Pour approfondir encore le volet heuristique, on pourra clarifier la façon dont les ouvrages sont classés dans les bibliothèques.** Étant donné qu'un classement alphabétique ou chronologique serait peu pratique (dans de grandes bibliothèques, ce genre de classement ferait perdre trop de temps), la plupart des bibliothèques optent pour un système de classement thématique. À cet effet, on a conçu le système SISO (surtout utilisé en Flandre) et la Classification Décimale de Dewey (plus en vogue en Belgique francophone). Ces systèmes opèrent avec un chiffre de base (1, 2, 3, ...), auquel s'ajoutent les chiffres (et les lettres) indiquant la spécialisation au sein du thème général (pour plus d'informations, voir <http://www.leren.nl/artikelen/2004/siso.html> ou <http://www.mrugala.net/Divers/Dewey.html>). De cette façon, les élèves apprennent non seulement à retracer les sources d'information de façon virtuelle, mais ils acquièrent aussi la compétence nécessaire pour aller les consulter sur place. ■

**Fabian Van Samang,**  
Docteur en histoire  
et enseignant au Klein Seminarie Roeselare  
Traduction : Stijn Verleyen



Journée d'études

## LES NOUVELLES TENDANCES DE L'HISTORIOGRAPHIE DE LA SHOAH

— Le 9 décembre 2012, à Bruxelles, la Fondation Auschwitz et Mémoire d'Auschwitz ASBL organisent dans le cadre de la *Task Force for Holocaust Education and Remembrance* une journée d'étude sur les nouveaux outils et nouvelles orientations de la recherche sur la Shoah.

**D**epuis plus d'une dizaine d'années, on constate et annonce à la fois la disparition des témoins rescapés de la Shoah et des camps nazis. Cet événement qui sera un important tournant dans l'histoire de cette mémoire a été largement anticipé, depuis la fin des années 1980, par les programmes d'enregistrement vidéo *Fortunoff* à Yale University auquel a participé la Fondation Auschwitz, puis de la *Shoah Foundation Institute for Visual History and Education* créée par Steven Spielberg. Pourtant, progressivement depuis les années 1990, d'autres phénomènes mémoriels émergent dans notre culture et se constituent en tendance lourde de l'évolution contemporaine de notre conscience des violences extrêmes dans lesquelles le génocide des Juifs et la terreur nazie occupent une place centrale. Ces phénomènes modifient considérablement l'équilibre mémoriel reposant sur les témoins sans pour autant que la fonction moderne du témoin, croissante depuis la guerre de 1914-1918, soit remise en question. Il s'agit de la prise en compte d'autres témoins qui ne sont pas des victimes, comme les criminels et les spectateurs des tueries occupant jusqu'alors des places

restreintes, voire négligées et, avec ceux-ci, l'émergence de sources documentaires encore peu exploitées comme les fonds photographiques venant de criminels et les fosses des lieux de tuerie.

Notons bien, aucun de ces éléments et des débats qu'ils suscitent n'est nouveau. Il est question ici de la reconnaissance qu'ils ont acquise dernièrement et de la place qui leur est accordée à la fois dans la culture, dans les médias et pour la recherche.

En effet, les criminels ont une place médiatique et historique de plus en plus importante qui, sans contester la réalité des violences perpétrées sous le nazisme, offre un autre point de vue. L'exposition sur les crimes de la *Wehrmacht* initiée en 1995 ou les nombreux documents photographiques sur les ghettos ou sur la vie des SS à Auschwitz (le fameux album de Karl Höcker) ont considérablement enrichi notre connaissance de ce qui a eu lieu du côté des criminels. S'ajoute à ceux-ci le nombre tristement non négligeable de ceux qui, des pays baltes à la Biélorussie, de l'Ukraine aux Balkans, ont non seulement participé aux tueries, mais les ont commises à la place des SS offrant à ceux-ci une place de specta-

teurs. À cette sombre liste, il faut également ajouter ceux qui ont été impliqués dans des pogroms comme celui, récemment mis au jour, du village de Jedwabne où plus de 1600 Juifs ont été massacrés par la population polonaise en juillet 1941. Par ailleurs, des témoins qui n'étaient ni victimes, ni criminels ont plus retenu l'attention qu'auparavant. Du côté des « Justes », Jan Karski est dernièrement revenu sur le devant de la scène, mais surtout, du côté de ce que Raul Hilberg appelle les *Bystanders*, il y a tous les paysans, villageois ou citoyens qui ont assisté aux massacres des Juifs par les *Einsatzgruppen*.

Parmi les sources nouvellement accessibles, on doit bien sûr compter sur l'ouverture plus ou moins conditionnelle des archives des pays de l'Est et, plus particulièrement, de l'ex-Union soviétique. Autre fait important, les fosses où les Juifs ont été assassinés sont devenues un pôle majeur de l'attention portée sur la Shoah. Depuis 2004, le facteur majeur de cette visibilité de ladite « Shoah par balles » a été le vaste programme d'archéologie des tueries des *Einsatzgruppen* en Ukraine mené par l'association *Yahad-In Unum* et le père Patrick Desbois. L'écho médiatique dont ce

dernier a bénéficié est considérable. Non seulement, nous l'avons signalé, de nouveaux témoins se font entendre au devant de la scène mémorielle, mais la question des traces se trouve largement approvisionnée. Alors que les SS avaient pris soin de faire disparaître les centres de mise à mort et, avec eux, les corps des victimes, tous les pays de l'Est regorgent encore des ossements des communautés juives entièrement massacrées sur place. Coïncidence ou convergence mémorielle ? Toujours est-il que les fosses ont acquis une certaine actualité avec le génocide des Tutsis au Rwanda par les Hutus extrémistes et la purification ethnique des Bosniaques durant le conflit en ex-Yougoslavie par les troupes de Milosević qui, l'un comme l'autre, ont laissé derrière eux de nombreuses fosses qui sont l'objet d'identification. Un travail similaire est mené en Espagne sur les sites de tueries perpétrées par les troupes franquistes. Ces facteurs ont impulsé une reconfiguration de la cartographie mémorielle des pays concernés.

Concernant la Shoah, on enregistre donc un déplacement épistémologique des centres d'intérêt de la recherche vers les violences exercées sur les territoires de l'Est qui, pour être évidemment connues et déjà étudiées depuis longtemps, n'en restaient pas moins jusqu'alors en manque de visibilité au regard de la position centrale des camps de concentration et d'Auschwitz (je reviendrai sur ce point). Deux réflexions s'imposent.

Comment gérer pédagogiquement la complexité de ces violences sans réduire aucune à une vision stéréotypée qui donne l'impression, comme c'est désormais souvent le cas, que les faits et leur enchaînement sont facilement maîtrisables et explicables ? En effet, la première crainte que l'on puisse éprouver face à ce déplacement de l'intérêt vers les tueries perpétrées à l'Est serait qu'il y ait là un fac-

**Qui sait véritablement en quoi a consisté l'Aktion Reinhard, comment ont fonctionné les trois camps qui ont été ouverts dans le cadre de cette opération, quels étaient les autres lieux de gazage tels que Chelmno ? Combien de chercheurs s'intéressent à ces groupes de Juifs contraints de travailler sur les lieux mêmes des gazages ?**

teur qui réduise indirectement l'attention, encore relative, accordée aux gazages des Juifs dans les centres de mise à mort et au processus qui y conduisait, notamment avec les ghettos. De toute façon, de ces centres, seul Auschwitz-Birkenau conserve une véritable visibilité. Qui sait véritablement en quoi a consisté l'Aktion Reinhard, comment ont fonctionné les trois camps qui ont été ouverts dans le cadre de cette opération, quels étaient les autres lieux de gazage tels que Chelmno ? Combien de chercheurs s'intéressent à ces groupes de Juifs contraints de travailler sur les lieux mêmes des gazages (*Sonderkommandos*, *Arbeitsjuden*) ?

L'autre point concerne la crainte que la singularité de la Shoah soit remise en cause. Car, en effet, ces territoires de l'Est ont été touchés par deux terreurs distinctes mais contemporaines l'une de l'autre, celle d'Hitler et celle de Staline, jusqu'à devenir des *Bloodlands*, pour reprendre l'expression de Timothy Snyder. De là, on risquerait d'assimiler les deux programmes criminels, de mettre toutes les victimes sur le même plan, de relativiser l'antisémitisme hitlérien comme s'il n'était qu'une dimension ou un

caractère parmi d'autres du programme de domination nazi alors qu'il s'est singularisé par la volonté et la mobilisation technique et matérielle de tout mettre en œuvre pour l'élimination des Juifs d'Europe à l'Ouest comme à l'Est, au Sud comme au Nord, jusqu'au dernier. S'il est vrai qu'il y a là, avec certains acteurs politiques pour la plupart nationalistes, voire ultranationalistes, notamment, des pays baltes et d'Ukraine, des enjeux politiques importants extrêmement actuels face à l'ancien oppresseur soviétique, il y a aussi une sorte de barrière qui, depuis les débats de l'*Historikerstreit* en 1985, parasite les tentatives de penser ces deux types de violence et les rapports méthodologiques, structurels, fonctionnels, voire mimétiques (les initiatives des uns pouvant inspirer celles des autres, et inversement) qui les rapprochent, tout en les différenciant.

C'est dans ce sens, comme à propos de nombreux autres questions relatives aux violences extrêmes et à leur mémoire, que la Fondation Auschwitz a inscrit dans sa charte éthique le principe suivant : il est de première importance de donner une approche différenciée des violences et d'apprendre à ne pas les penser en les confondant, mais, au contraire, d'en souligner les spécificités et toute la complexité. Dans ce sens, nous devons contrer toute tentative de généralisation conduisant à incriminer globalement une population ou un groupe ethnique, et apprendre que le monde ne se partage pas simplement entre vainqueurs et vaincus, entre bien et mal. ■

**Philippe Mesnard,**  
Directeur de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

**EN PRATIQUE**  
\_ Pour toute information :  
[www.auschwitz.be](http://www.auschwitz.be) ; [info@auschwitz.be](mailto:info@auschwitz.be)



© Fondation Auschwitz



## Éducation

### CONCOURS DE DISSERTATION DE LA FONDATION AUSCHWITZ

Le Concours de dissertation est destiné aux deux classes terminales de l'enseignement secondaire supérieur belge tous réseaux confondus. Il se présente sous la forme d'un sujet sur lequel développer une réflexion. Un prix par province et pour la Région de Bruxelles-Capitale est attribué conjointement avec les collègues provinciaux des provinces d'Anvers, Brabant flamand, Brabant wallon, Flandre occidentale, Flandre orientale, Limbourg, Namur, Hainaut, Liège et Luxembourg. Chaque prix consiste en un diplôme délivré par le jury, une somme de 125 € attribuée en espèce et une invitation à participer gratuitement au voyage d'étude que nous organisons annuellement à Auschwitz-Birkenau, durant les vacances de Pâques.

#### Informations pratiques

✓ Les établissements scolaires qui souhaitent participer à ce Concours annuel sont priés de contacter Nathalie Peeters ([nathalie.peeters@auschwitz.be](mailto:nathalie.peeters@auschwitz.be)) afin d'obtenir un formulaire d'inscription. Ils recevront dans le courant du mois de janvier une circulaire avec les modalités pratiques de déroulement du concours qui a lieu chaque année le 27 janvier (cette année le 26 janvier, le 27 étant un samedi), date anniversaire de la libération d'Auschwitz-Birkenau.



## Visite

### VOYAGE À AUSCHWITZ-BIRKENAU EN AVRIL 2013

En 2013, la Fondation Auschwitz et la Mémoire d'Auschwitz ASBL organisent leur 36<sup>e</sup> voyage d'études annuel durant les vacances de Pâques. D'une durée de cinq jours, il se déroulera du 1<sup>er</sup> au 5 avril. L'accompagnement que nous proposons a pour souci de ne jamais dissocier l'explication de l'implication subjective, de maintenir l'équilibre entre émotion et rationalité. Plus de 2 000 enseignants et responsables pédagogiques ont déjà participé à ces voyages d'études

#### Informations pratiques

✓ Le déplacement est prévu en avion et le logement au Centre de Rencontre Internationale MDSM, dans la ville d'Oswiecim même, en pension complète.

✓ Le programme comprend : des visites guidées dans les différents camps (Auschwitz I, Birkenau), des échanges avec des survivants d'Auschwitz, des projections de films, une introduction générale aux caractéristiques du système concentrationnaire et génocidaire nazi, etc.

✓ Des rescapés des camps de concentration et d'extermination prennent part aux visites dans les camps et aux débats. Ils sont les témoins de cette période tragique de notre histoire contemporaine.

✓ Coût : 450 € par personne (le solde est pris en compte par la Mémoire d'Auschwitz ASBL).

✓ Sont inclus dans le prix : le voyage en avion et les taxes d'aéroport, le logement en chambre commune en pension complète à l'auberge MDSM à Oswiecim, les visites des camps avec des guides-interprètes, le transport sur place, les séminaires...

✓ Ne sont pas inclus : l'assurance assistance/annulation/bagages, les pourboires aux guides et chauffeurs, les frais de passeport et les dépenses personnelles. ■

#### INSCRIPTIONS

– Nathalie Peeters  
[nathalie.peeters@auschwitz.be](mailto:nathalie.peeters@auschwitz.be)

#### POUR UNE PRISE DE CONTACT

ASBL Mémoire d'Auschwitz –  
Fondation Auschwitz.  
Rue des Tanneurs 65, 1000 Bruxelles

Tél. : 02/5127998  
Fax : 02/5125884

[info@auschwitz.be](mailto:info@auschwitz.be)  
[www.auschwitz.be](http://www.auschwitz.be)

**Directeurs de la publication :** Henri Goldberg, Philippe Mesnard  
**Rédacteurs en chef :** Fransiska Louwagie, Fabian Van Samang  
**Secrétaire de rédaction :** Frédéric Crahay  
**Comité de rédaction :** Eric Lauwers, Frédéric Crahay, Sylvain Keuleers, Marjan Verplancke, Marie-Pierre Labrique  
**Graphiste :** Yann Collin ([www.wakeupdesign.fr](http://www.wakeupdesign.fr))  
**Imprimeur :** Hayez ([www.hayez.be](http://www.hayez.be))

Publication réalisée grâce au soutien de



**SPF Sécurité Sociale  
Service des  
Victimes de la Guerre**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles